Rester informé des modifications sur vos fichiers

Nicolas ARBOUIN - 2026-03-12 - Utiliser votre plateforme

Pour chaque dossier de votre plateforme, vous allez pouvoir être alerté, par mail, de ce qui est impacté sur le contenu du répertoire sur lequel vous avez demandez à être notifié.

S'abonner à des notifications

Vous allez pouvoir vous abonner à des notifications sur les dossiers nécessaires. Pour configurer cela, repérez le dossier qui vous intéresse, puis faites un clic-droit dessus et sélectionnez Informations du dossier.

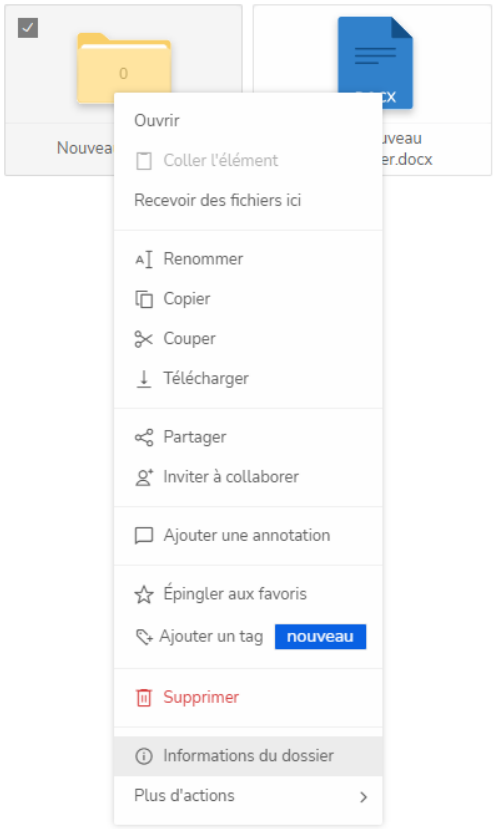

Activez ou désactivez le bouton d'alerte "Me notifier sur la mise à jour du dossier", suivant vos besoins

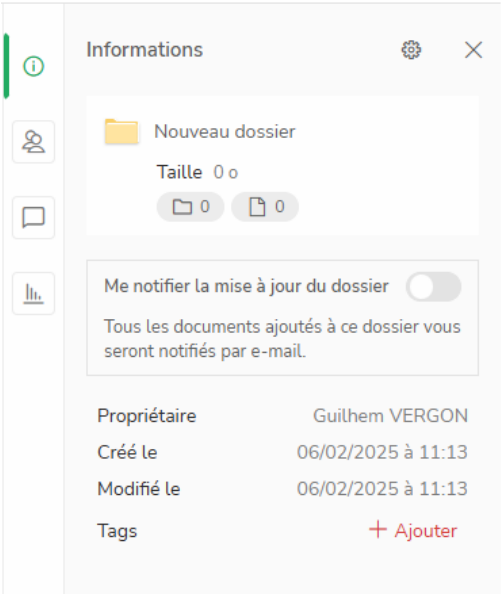

Remarques

- Lorsque vous déposez un document, l'expédition de l'alerte mail n'est pas instantanée.
- Il y a un temps de traitement qui varie de 15 à 40 mn, ce temps de traitement dépend également de la durée indiquée par votre administrateur, lors de la configuration de la plateforme.
- La mise en place d'une alerte mail n'est pas rétroactive. Elle ne sera valable que pour les dépôts ou modification de nouveaux fichiers.
- Si vous souhaitez être averti de vos propres dépôts de document, il est nécessaire de faire parti d'un groupe abonné. Cela ne fonctionnera pas si l'alerte est uniquement mise à votre nom d'utilisateur. Seul votre administrateur aura la possibilité de paramétrer cela en activant l'élément "Alerte sur ses propres actions" dans la configuration de la plateforme.

- Tags
- alerte
- alertes
- mail
- notification
- notifications
- recevoir